

Développer ses compétences entrepreneuriales

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Services, Arts, Justice, Santé, Communication, Banque Assurance, Industrie, Commerce, Transports...etc.**

La création d'entreprise, quels que soient le secteur et l'objet de l'entreprise, est une aventure qui requiert de nombreuses compétences et outils. En effet, à toutes les étapes de développement de leur projet, les entrepreneurs doivent présenter leur projet, convaincre des personnes aux profils très variés, adapter leurs comportements aux interlocuteurs et aux situations, dépasser des crises et conflits, travailler efficacement en équipe, stimuler une critique constructive et favoriser la créativité... autant de compétences qui leur font parfois cruellement défaut, alors même qu'elles ont un impact majeur sur la vie - et la survie - du projet et des personnes qui le portent.

Ces entrepreneurs ont donc besoin, au fur et à mesure de l'avancement de leur projet entrepreneurial, de nouvelles compétences, méthodes et techniques, qui leur permettent de franchir peu à peu les étapes et les obstacles de leur parcours.

L'objectif de la certification est d'attester de l'apprentissage des compétences fondamentales du créateur d'entreprise qui augmenteront ses chances de succès dans son projet. Cette certification s'étend sur une année entière, avec huit demi-journées espacées dans le temps, et complétées par deux séances individuelles, afin de suivre le rythme de l'entreprise nouvellement créée et de permettre aux créateurs d'entreprise d'appliquer très concrètement leurs nouvelles compétences dans des situations réelles de leur projet, et d'enrichir le groupe de stagiaires par leurs retours d'expériences.

Code(s) NAF : **70.22Z**

Code(s) NSF : **300**, **414**, **413**

Code(s) ROME : **M1302**

Formacode : —

Date de création de la certification : **01/09/2016**

Mots clés : **ENTREPRENEURIAT**, **CREATIVITE**, **LEADERSHIP**, **COMMUNICATION INTERPERSONNELLE**

Identification

Identifiant : **3996**

Version du : **08/11/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

■ **N/A**

Non formalisé :

■ [Les créations d'entreprises en 2017 \(Insee Première n°1685\)](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Développer les compétences fondamentales du créateur d'entreprise.

Au-delà de l'identification du projet et au-delà des compétences techniques du métier, le créateur d'entreprise augmente fortement ses chances de réussite en mobilisant des **compétences comportementales** lors de la mise en oeuvre de son projet. Ce parcours permet d'attester de l'acquisition d'outils et de compétences propres à la communication, au travail en équipe, à la créativité du créateur d'entreprise et à la valorisation de son projet.

Cette certification s'adresse à des personnes qui pensent avoir tous les éléments nécessaires à la création d'entreprise, et leur permet d'y ajouter les compétences comportementales et relationnelles nécessaires à la réussite de leur projet.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

L'ensemble des compétences constituant la certification sont des compétences entrepreneuriales nécessaires à la réussite du projet :

1. Adapter sa communication selon les interlocuteurs et les situations, pour développer son activité commerciale et faciliter la coopération avec les partenaires et clients
2. S'exprimer en public et convaincre son audience, devant différents types de publics et dans des formats variés
3. Développer une dynamique d'équipe efficace et durable pour favoriser la réalisation des projets entrepris
4. Stimuler sa propre créativité et celle de ses équipes afin de développer et adapter le projet aux opportunités, aux conditions de marché, et aux différents clients
5. Développer son réseau, sa « marque personnelle » en tant que dirigeant(e), et la « marque employeur » de sa jeune entreprise, pour faciliter le développement de l'entreprise et le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Public visé par la certification

- Créateurs d'entreprises (salariés, auto-entrepreneurs, demandeurs d'emploi....) qui démarrent leur projet, ou qui souhaitent lui donner un nouvel élan
- "Intra-preneurs" ou "porteurs de projets" au sein d'une entreprise

Modalités générales

Durée de la certification : 36 heures réparties sur une année, correspondant à huit demi-journées collectives (4 heures par demi-journée) et deux séances individuelles (2 heures par séance individuelle).

L'étalement de la certification sur une année entière permet au participant d'être accompagné et soutenu pendant un exercice comptable complet, au cours duquel il peut mettre en pratique les compétences ci-dessus dans les situations réelles rencontrées dans son projet, les tester et les améliorer progressivement, recevoir des retours et suggestions de ses pairs, et enrichir le groupe de ses propres retours d'expérience. Le parcours allie des travaux personnels, des séances de travail en groupe, des exercices d'approfondissement entre les séances, et une soutenance sous la forme d'un « pitch » en fin de cursus. Les apprentissages sont consolidés et complétés par un accompagnement personnalisé, lors des 2 séances individuelles.

Organisation : Certification en présentiel, en groupe de 6 à 10 personnes pour les séances collectives.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Cette certification, très ciblée sur l'entrepreneuriat, valorise le candidat et lui reconnaît la maîtrise de comportements et de méthodes nécessaires au développement de son projet, en plus de son expertise technique.

Le parcours permet d'acquisition de méthodes et outils concrets, directement utilisables par l'entrepreneur dans son quotidien professionnel. Le rythme du parcours, son étalement sur une année complète, et la présence des autres entrepreneurs offrent un cadre particulièrement stimulant et propice à l'acquisition des nouvelles compétences, mais aussi au développement de nouvelles idées et opportunités. A l'issue du parcours de certification, le participant sera à la fois plus solide et complet en tant que créateur d'entreprise, plus à l'aise dans sa façon de communiquer avec les différentes parties prenantes, et davantage conscient de l'ensemble de ses ressources.

Pour l'entité utilisatrice

Pour la jeune entreprise créée

Cette certification atteste des compétences comportementales, relationnelles et entrepreneuriales de son créateur et augmente ainsi fortement les chances de réussite et de pérennité du projet.

Pour l'entreprise employeuse

Le parcours est également ouvert à des projets d'intra-preneurship, et aux cadres dirigeants de grands groupes. Il permet ainsi à des entreprises de développer et certifier, chez certains de leurs collaborateurs clés, la capacité à mener des projets d'intrapreneuriat en autonomie, en utilisant les méthodes et les compétences de la création d'entreprise et en créant de nouveaux réseaux et opportunités pour le groupe auquel ils appartiennent. Ces salariés sont à la fois enrichis de nouvelles compétences ciblées sur l'entrepreneuriat, mais également de compétences de créativité, communication et agilité dont ils pourront faire bénéficier leur entreprise et les projets qui y sont menés.

Pour les financeurs de la certification

Une certification à double vocation : la création d'entreprise mais également l'employabilité des créateurs d'entreprise et des porteurs de projets.

Evaluation / certification

Pré-requis

Les participants doivent avoir créé leur entreprise, ou être porteurs d'un projet. Un entretien préalable est réalisé afin de s'assurer que les compétences professionnelles travaillées au cours du processus de certification correspondent bien aux principales attentes du bénéficiaire.

Compétences évaluées

Compétences évaluées :

Compétence 1 : Adapter sa communication selon les interlocuteurs et les situations, pour développer son activité commerciale et faciliter la coopération avec les partenaires et

Centre(s) de passage/certification

- Selon les groupes : au sein de l'entreprise ou dans un centre d'affaires.

clients

- 1.1 Identifier son propre profil de personnalité et son mode de fonctionnement
- 1.2 Identifier le profil de son interlocuteur et son mode de fonctionnement afin d'établir des interactions constructives
- 1.3 Construire son discours en fonction du profil de son interlocuteur et du contexte
- 1.4 Adopter des comportements efficaces face à des situations de crises ou de tensions

Compétence 2 : S'exprimer en public et convaincre son audience, devant différents types de publics et dans des formats variés

- 2.1 Concevoir un récit de l'entreprise ou de son projet dans des formats variés
- 2.2 Choisir un format adapté à la situation
- 2.3 Convaincre, Exprimer et affirmer ses convictions

Compétence 3 : Développer une dynamique d'équipe efficace et durable

- 3.1 Nommer et expliquer les stades de développement d'une équipe selon le modèle de Bruce Tuckman
- 3.2 Mettre en œuvre le passage d'un stade de développement à un autre
- 3.3 Montrer sa capacité à gérer les conflits et tensions de la phase « storming »

Compétence 4 : Stimuler sa propre créativité et celle de ses équipes afin de développer et adapter le projet aux opportunités, aux conditions de marché, et aux différents clients

- 4.1 Animer un atelier de développement de la créativité, tel que les «6 chapeaux» de Edward Bono
- 4.2 Appliquer la méthode agile de développement de nouveaux prototypes

Compétence 5 : Développer son réseau, sa « marque personnelle » en tant que dirigeant(e), et la « marque employeur » de sa jeune entreprise, pour faciliter le développement de l'entreprise et le recrutement de nouveaux collaborateurs

- 5.1 Élargir son réseau, en quantité et en qualité, durant la certification
- 5.2 Mettre en place des échanges et partenariats efficaces, qui permettent un accroissement des ressources et des idées de l'entrepreneur
- 5.3 Mettre en place une communication d'entreprise, ou une campagne de communication sur les services ou produits proposés

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Attestation de réussite personnalisée

Plus d'informations

Statistiques

Promo 2016 - 2017 : 5 inscrits - 5 certifiés

Promo 2017 - 2018 : 6 inscrits - 6 certifiés

Autres sources d'information

<http://www.zenonandco.fr>